

**ORDRE DU JOUR
DU COMITE SYNDICAL DU 22 MAI 2024 A 18H00**

**LA MAIRIE DE PLAISIR
Salle du Conseil municipal
(LA SEANCE SERA PUBLIQUE)**

- 1 - Information sur les décisions prises par le président dans le cadre de la délégation accordée par délibération du Comité syndical du 07 février 2023 en vertu de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales.
- 2 - Approbation du compte de gestion du budget principal du SI3PC pour l'exercice 2023
- 3 - Approbation du compte administratif du budget principal du SI3PC pour l'exercice 2023